

----- Message transféré -----

Sujet :[INTERNET] Consultation ENROBES ACR à Epuisay

Date :Sun, 26 Nov 2023 19:36:54 +0100

De :Etienne NOULIN

Pour :pref-icpe@loir-et-cher.gouv.fr

Monsieur le Préfet,

Nous vous prions de bien vouloir considérer que nous sommes **contre** le projet d'implantation d'une centrale d'enrobés à chaud porté par Enrobés ACR.

En premier lieu, nous considérons que les arguments développés par Enrobés ACR pour justifier le choix du lieu sont confus et brouillons. En effet, établir un inventaire des centrales à enrobés côtoyant des écoles n'est pas de nature à prouver que cette cohabitation est sans risque sur la santé des élèves et des enseignants.

Par ailleurs, la présentation du projet ne précise aucunement la marque et le type de centrale qui sera installé. S'agit-il d'une centrale neuve ou d'une centrale d'occasion ? Si tel est le cas cette centrale est -elle certifiée CE ?

En paragraphe 4-2 de la présentation, il est fait état d'une prévision de production annuelle de 25.000 Tonnes "pouvant aller jusqu'à 40.000 Tonnes" et la demande de déclaration ICPE fait état d'une production de 200T/jours, ce qui, sur la base de 260 jours ouvrés par an porte la production prévue à 52.000 T/an. Soit une différence du simple au double. Là encore, les zones d'ombre sont trop nombreuses pour que ce projet soit pris au sérieux.

Enfin, le dossier sur les capacités financières ne nous apprend rien sur les possibilités de financement de l'installation de la centrale, sur son entretien et sur sa future rentabilité.

Dans un second temps, nous nous opposons fermement à ce projet en ce sens qu'il est néfaste pour la santé des riverains, qu'il est polluant pour les cultures environnantes et qu'il est de nature à repousser définitivement toute entreprise souhaitant s'installer en zone artisanale. Nous habitons le hameau de la Cailletière et nous serons peut-être bientôt impacté par la construction d'un champs d'éoliennes à quelques 525m de notre habitation. Nous ne souhaitons pas, en plus, avoir à subir la présence d'une centrale à enrobés à chaud à 1000m. Cela serait insupportable.

Nous vous remercions de l'attention que vous porterez à ce courrier,
Nous vous prions de bien vouloir agréer, Monsieur le Préfet, l'expression de notre haute considération.

Anita et Etienne NOULIN